

HANDICAP Les Perce-Neige célèbrent leurs 50 ans sur fond de difficultés financières. Sans vouloir gâcher la fête, la direction veut éviter de licencier.

Les soucis de la cinquantaine

ANABELLE BOURQUIN

Les instances dirigeantes des Perce-Neige l'assurent: les festivités encadrant le cinquantième anniversaire de la fondation chargée d'accueillir les personnes en situation de handicap dans le canton de Neuchâtel ne seront en aucun cas le théâtre d'un règlement de compte politique. Pourtant, les difficultés financières que traversent les Perce-Neige depuis plusieurs années laissent un goût amer dans la bouche de la direction générale de l'institution, au point de parler de «fête au rabais». Qu'importe, la fête permettra de laisser les soucis de côté le temps de quelques soirées, comme l'espère le directeur général des Perce-Neige. Il répond à nos questions.

Vincent Martinez, vous organisez un cinquantième anniversaire sans ressources financières et sans vouloir utiliser l'argent du contribuable. Peut-on parler de fête au rabais?

(Il réfléchit longuement.) Oui, je le pense. Il y a plein de bonne volonté, les Perce-Neige



En cinquante ans, les Perce-Neige se sont développés sur 36 sites, le principal restant celui des Hauts-Geneveys. Si le nombre de bénéficiaires augmente chaque année, les budgets sont toujours plus difficiles à boucler. Non sans conséquences. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

veulent organiser une fête qui a de l'allure. Mais comme on me l'a déjà signalé à l'interne, on a été contraints d'être prudent. Bien que le programme soit de

qualité, ça manque peut-être de panache, on aurait pu faire davantage.

Les Perce-Neige se trouvaient aux abois financièrement il y a deux ans. Comment se portent vos finances aujourd'hui?

Mieux, depuis l'intervention des députés en décembre dernier. Tous les groupes politiques ont validé le fait qu'il nous fallait des subventions supplémentaires pour tourner. Nous avons donc reçu 700 000 francs, qui nous ont permis d'accueillir des bénéficiaires supplémentaires. Malgré cela, ma plus grande préoccupation reste les cautionne-

ments bancaires, nécessaires pour faire tourner la baraque, assurer les salaires, payer les frais. Ces cautionnements représentent un certain montant que nous n'avons pas. Nous pourrions donc nous retrouver dans l'incapacité de payer nos employés. Mais il s'agit du pire des scénarios et j'ai bon espoir de trouver une solution puisque nous sommes en phase de négociation.

Il y a deux ans, vous vous déclariez au bord de la faillite. Aujourd'hui, vous êtes non seulement toujours debout mais avec davantage de résidents et moins d'argent. N'y

a-t-il pas un paradoxe dans vos propos?

L'intervention des députés et des parents concernés nous a sauvé la mise. Nous avons également dû mettre quelques personnes sur liste d'attente, ce qui nous a donné un peu d'air. Mais aujourd'hui, nous sommes toujours inquiets. Surtout en ce qui concerne les futurs contrats de prestations.

C'est-à-dire?

L'Etat nous achète des prestations. Mais comment voulez-vous calculer le coût réel de ce que nous fournissons? Accueillir une personne sévère-

ment ou légèrement handicapée n'a pas le même coût. L'Etat nous achète toujours les mêmes prestations. Mais lorsque nous accueillons davantage de personnes lourdement atteintes par exemple, l'enveloppe, elle, n'augmente pas! Nous n'avons pas de normes, d'outils, permettant de définir notre encadrement, contrairement aux autres cantons. Pourquoi? Car s'il y en avait, ces outils démontreraient clairement que nous sommes en sous-effectifs par rapport au nombre de bénéficiaires!

Votre situation financière a-t-elle des conséquences sur les bénéficiaires et le personnel?

Non. Mais pour le personnel, nous avons dû supprimer l'octroi systématique d'un échelon salarial.

Quelles solutions pour vous en sortir?

Il faut que l'Etat comprenne que nous avons besoin de davantage de subventions. Je ne lui jette pas la pierre, sachant que le Canton traverse lui aussi une situation financièrement difficile. Mais nous accueillons chaque année 20 à 30 adultes supplémentaires, 30 à 40 enfants en plus, alors que notre budget, lui, stagne. Par ailleurs, l'espérance de vie des personnes en situation de handicap augmente. Nous avons donc toujours plus de bénéficiaires sans avoir les subventions nécessaires. Il est fondamental d'avoir un cadre légal pour les institutions sociales, de définir ce qu'on prend en charge et comment. Cela nous permettra ensuite d'avoir quelque chose sur quoi nous appuyer pour obtenir des subventions. ●



« Nous pourrions nous retrouver dans l'incapacité de payer nos employés. Mais il s'agit du pire scénario. »

VINCENT MARTINEZ DIRECTEUR DES PERCE-NEIGE

«Le plus jeune de nos bénéficiaires n'est pas encore né»

La Fondation des Perce-Neige, de droit privé, a vu le jour en 1967 aux Hauts-Geneveys, sur l'initiative de parents dont les enfants souffraient de handicap. «A cette époque, ces enfants restaient dans les familles faute de lieux pour les accueillir. Par ailleurs, l'Assurance invalidité ne reconnaissait que le handicap physique. Ces parents ont donc souhaité que leurs enfants puissent s'épanouir et développer leurs compétences dans un cadre autre que la maison», explique le directeur général des Perce-Neige Vincent Martinez.

L'appel a été entendu par les clubs-services et la Chaîne du Bonheur qui ont, ensemble, réussi à trouver les 1 200 000 francs nécessaires à la construction du site des Hauts-Geneveys. «Aujourd'hui encore, les gens pensent que les Perce-Neige se résu-

ment à cet endroit. Or, ce n'est qu'un cinquième de notre institution!», explique Christian Blandenier, président du Conseil de fondation, soulignant la création, en cinquante ans, de 36 sites répartis dans tout le canton.

Les mentalités aussi, ont évolué. Lui-même père d'un enfant atteint de trisomie, Pierre-André Steiner a tenu à rappeler l'évolution de la prise en charge des enfants en situation de handicap «aujourd'hui intégrés aux classes d'école pour ceux qui le peuvent. La médecine a aussi progressé: à sa naissance, on donnait une espérance de vie de vingt ans à mon fils. Il vient de fêter ses 35 ans et se porte à merveille», raconte celui qui a aussi présidé le conseil de fondation.

En constante augmentation, le nombre de béné-

ficiaries des Perce-Neige se monte aujourd'hui à près de 800 écoliers, ouvriers en atelier et résidents. «Notre doyenne a 76 ans tandis que le plus jeune de nos bénéficiaires n'est pas encore né puisqu'il s'agit d'un cas diagnostiqué au cours d'une grossesse», explique Vincent Martinez, qui précise au passage que les cas de handicap augmentent chaque année dans le canton de 3,5%, en raison notamment d'un meilleur dépistage du handicap et de la volonté parentale de conserver une grossesse à risque. «On parle de 9 familles sur 10 souhaitant conserver un enfant trisomique», note Pierre-André Steiner.

Et la difficulté semble bien être celle-ci: «Nous devons remplir les missions qui nous sont confiées avec l'argent qu'on ne nous donne pas», lance le pré-

sident du conseil de fondation Christian Blandenier, avant d'ajouter qu'«il existe toujours des solutions pour s'en sortir, même si cela doit se faire plus ou moins dans la douleur».

Les festivités du 50e anniversaire des Perce-Neige ont lieu les 2, 3, 8 et 10 novembre à la Grange aux concerts, à Cernier. Au programme: La Brigade du rire, Felix Rabin, Crescendo et le Wind Band Neuchâtelois. L'entrée est libre mais les réservations sont obligatoires. «Nous avons souhaité que cette fête ne coûte pas un centime ni à l'Etat, ni à la Fondation. Le jubilé peut donc voir le jour exclusivement grâce à du sponsoring», se félicitent les Perce-Neige.

Renseignements et réservations: pn.50eme@ne.ch

PUBLICITÉ

MERCREDI 25 OCTOBRE 2017

DE 14H00 À 16H00, MAQUILLAGE
DE 15H00 À 16H00, COURS DE DANSE AVEC SPÉCTACLE
DE 17H00 À 18H00, SPÉCTACLE DE L'ÉCOLE GIANT STUDIO

DÈS 18H00, PIANO BAR AVEC PHILIPPE BEFORT
DÈS 21H00, SOIRÉE ANIMÉE AVEC SAXO O. MARTIN

SPONSORISÉE PAR LA LOTERIE ROMANDE

50 ANS

PLACE DU PORT À NEUCHÂTEL
ENTRÉE GRATUITE

→ Du lundi au vendredi 14h00 - 21h00
→ Samedi et dimanche 11h00 - 21h00

RESTAURANTS
→ 11h00 - 01h00 / 02h00

HÔTE & INVITÉ D'HONNEUR
viteos

GRAND CONCOURS
Participez en téléchargeant gratuitement l'application

Google play App Store

ARCINFO.CH VECTOR BNP.TV Video2000